

VSF

N°24

Infos

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE
DE VINEUIL-SAINT-FIRMIN

LE BLEU

LES RENDEZ-VOUS
DE VOTRE
VILLAGE

PAGES 3 - 7

SÉCURITÉ

PAGES 7 - 9

TRAVAUX

PAGES 10 - 11

CITOYENNETÉ ÉCOLOGIE

PAGES 11-14

COMMERCES ÉTAT CIVIL

PAGES 14-16

Avril 2025

Édito

Chères Vinoliennes, chers Vinoliens,

C'est avec enthousiasme que je vous écris en ce début de printemps, une saison qui symbolise le renouveau et les projets d'avenir pour notre beau village. Vineuil-Saint-Firmin continue d'évoluer tout en conservant son charme et sa convivialité, et nous avons à cœur d'améliorer toujours plus votre cadre de vie.

Les écoles et le centre communal font actuellement l'objet de travaux de rénovation, afin d'offrir aux enfants et aux associations des infrastructures modernisées et adaptées à leurs besoins. Un accès aux terrains de pétanque a également vu le jour, un espace de détente et de partage où petits et grands pourront se retrouver autour de cette activité si appréciée.

Les travaux d'aménagement de nos routes se poursuivent, avec notamment la mise en place de feux récompenses pour renforcer la sécurité et inciter chacun à adopter une conduite responsable. Par ailleurs, nous avançons sur l'enfouissement des réseaux électriques, une amélioration essentielle pour l'esthétique et la fiabilité de nos infrastructures.

Côté festivités, Vineuil continue de vibrer au rythme des traditions et des rencontres conviviales ! La brocante est bientôt de retour, tout comme notre marché de Pâques, une belle occasion de se retrouver autour des producteurs et artisans locaux. Sans oublier le grand retour des "Vendredis Soirs Festifs", Un événement très attendu, qui avait rassemblé plus de 500 personnes l'an dernier et qui promet encore de belles soirées animées.

Enfin, je suis fier de vous annoncer que Vineuil-Saint-Firmin a été classé 5^e village de l'Oise où il fait bon vivre. Une reconnaissance qui reflète l'engagement de tous : élus, agents municipaux, associations et bien sûr vous, habitants, qui faites vivre notre commune au quotidien.

Merci à tous pour votre implication et votre attachement à Vineuil-Saint-Firmin. Continuons ensemble à bâtir un village dynamique, accueillant et toujours plus agréable à vivre !

À très bientôt,
François LANCERAUX
Maire de Vineuil-Saint-Firmin



Pages 3-7 Évènements / Culture Pages 7-9 Sécurité
Page 10-11 Travaux Page 11-14 Citoyenneté / Écologie
Page 14-16 Commerces / État civil

Brocante de Vineuil-Saint-Firmin



BROCANTE
VINEUIL-SAINT-FIRMIN

DIMANCHE
4 MAI 2025

Sur l'allée verte derrière le château

Organisée par le comité des fêtes comitedesfetesvsf@gmail.com
1 rue de la Duchesse de Chartres 60500 Vineuil-Saint-Firmin



RESTAURATION SUR PLACE



Le retour des Vendredis Soirs Festifs

Le grand retour des "Vendredis Soirs Festifs"... tous les vendredis de juin !

Fort du succès de l'année dernière, Vineuil-Saint-Firmin relance ses Vendredis Soirs Festifs de juin ! Ces soirées conviviales et animées avaient rassemblé plus de 500 personnes à chaque édition, et cette année s'annonce encore plus exceptionnelle.

Mais attention, les places seront désormais limitées à 500 participants ! Pour garantir une ambiance chaleureuse et une bonne organisation, il faudra être dans les premiers arrivés pour en profiter.

Et pour ouvrir cette nouvelle édition en beauté, le premier vendredi promet une ambiance survoltée : en plus de la traditionnelle soirée DJ, un groupe live viendra enflammer la scène et vous faire vibrer !

**LES
VENDREDIS
SOIRS FESTIFS DE
Juin**

Apportez votre triplette !

VINEUIL-SAINTE-FIRMIN

LES 6 - 13 - 20 - 27 JUIN
DE 19H A 23H AU JEU D'ARC

**BUVETTE
FOOD TRUCK**

**AMBIANCE
MUSICALE**

**TERRAIN DE
PETANQUE**

**JEUX
ENFANTS**

MARCHÉ DE PÂQUES

DIMANCHE 13 AVRIL

de 9H à 18H

VINEUIL
SAINT
FIRMIN

PLACE

D AUMALE

MARCHÉ
ALIMENTAIRE

restauration sur place

STANDS
CRÉATEURS

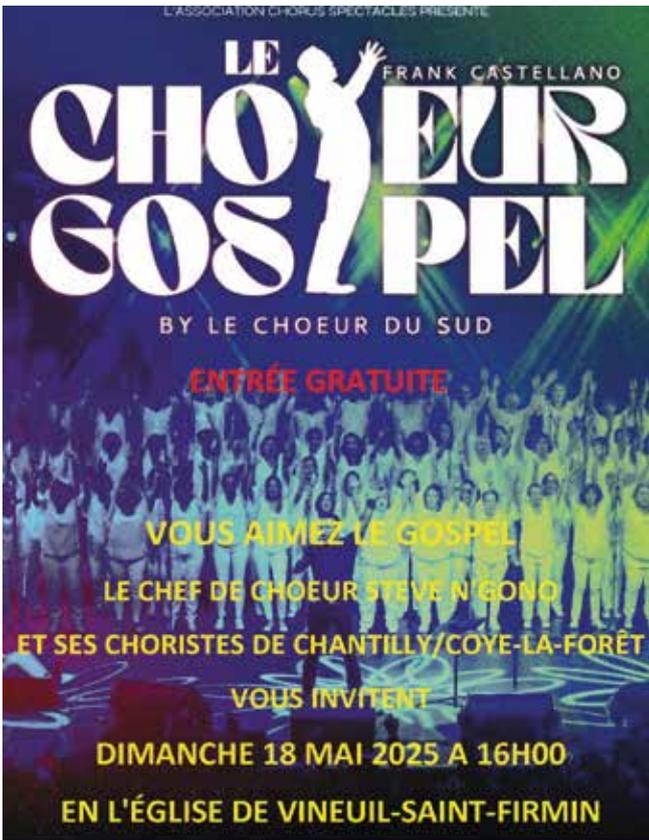
ESPACE
BIEN-ÊTRE

CHASSE AUX
~~ŒUFS~~ mots

organisée pour
les enfants par le
comité des fêtes
de 10h à 16h
place d'Aumale

Renseignements et inscriptions 06 80 90 82 53 / thival60@yahoo.fr

Concert Gospel Dimanche 18 mai à 16h en l'église de Vineuil-Saint-Firmin



Rendez-vous le 7 juin 2025 pour les foulées de l'Ardente

Nous vous attendons nombreux !
Inscriptions sur le site miles republic.
Contact Antoine Rousselin
Tel : 03 60 46 13 83 Email : fouleesardente@sfr.fr
Lien d'inscription sur le site de l'ardente :
www.lardente.fr/les-foulees-de-lardente/
Vous souhaitez être bénévoles, n'hésitez pas
contacter Martine au 06 11 01 28 27.

Nouveau restaurant



Les travaux ont débuté à l'ancienne gare de Vineuil-Saint-Firmin pour lui donner une seconde vie. Ce bâtiment chargé d'histoire, autrefois un point de passage ferroviaire, s'apprête à devenir un restaurant qui promet de dynamiser la vie locale.



Ce projet ambitieux vise à préserver le charme de l'édifice tout en l'adaptant aux attentes d'une clientèle locale et touristique.

Ce nouvel établissement viendra enrichir l'offre gastronomique du village et renforcer son attractivité. Affaire à suivre !

Repas des anciens

Ce 20 mars, plus de 100 personnes se sont réunies pour partager un moment chaleureux à l'occasion du repas des anciens. Cette belle rencontre s'est déroulée dans le cadre agréable du Golf, que nous remercions chaleureusement pour son accueil.

Dans une ambiance conviviale et festive, chacun a pu profiter d'un délicieux repas, échanger et partager de beaux souvenirs. L'événement a également été l'occasion de célébrer les anniversaires du mois de mars, un moment toujours apprécié qui s'est conclu par des applaudissements et quelques bougies soufflées dans la bonne humeur.

Un grand merci à tous les participants pour leur présence et leur joie de vivre, ainsi qu'aux organisateurs pour cette belle réussite. Nous avons déjà hâte de nous retrouver pour une prochaine édition !



Hommage à Jean-Pierre Pinson

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès le 13 mars 2025 de Jean-Pierre Pinson, ancien maire de Vineuil-Saint-Firmin. Figure emblématique de notre commune, il a marqué l'histoire locale par son engagement et son dévouement au service des habitants.

M. Pinson a exercé ses fonctions de maire avec passion et détermination de 1998 à 2008, œuvrant pour le développement et l'embellissement de Vineuil-Saint-Firmin. Son action a laissé une

empreinte durable, tant sur les infrastructures que sur la vie associative et sociale de notre village.

Reconnu pour son attachement à la commune, il restera dans les mémoires comme un homme de valeurs, toujours soucieux du bien-être de ses concitoyens.

Nos pensées vont à sa famille et à ses proches, à qui nous adressons nos plus sincères condoléances.

SÉCURITÉ

Sécurité publique

Dans le cadre de notre politique de prévention de la délinquance et de la coordination de sa mise en œuvre, **de nouvelles caméras de vidéoprotection ont été installées en ce début d'année 2025**. Des subventions de la région, du département et de la communauté de commune nous ont permis d'acquérir ces matériels technologiques à moindres frais. Ces caméras viennent renforcer le plan de maillage territorial communal afin de protéger des secteurs non encore couverts par ce dispositif.

Cette extension tend, à **améliorer plus encore la lutte contre les vols, les incivilités et les troubles à la tranquillité publique.**

La politique de prévention de la délinquance se construit dans le cadre d'un réseau de confiance constitué d'un ensemble de partenaires. Pour cette raison, la commune a fait le choix d'adhérer à la compétence vidéoprotection du SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit).

Cette adhésion nous permet d'**être interconnectés 365 jours par an et 24h/24 avec le Centre de Supervision Départemental**, ce qui nous autorise une plus grande et plus rapide réactivité face aux problématiques de sûreté et de sécurité.

Vols et escroqueries avec usage de fausses qualités

Les services de Police et de Gendarmerie de l'Oise attirent l'attention des habitants du département suite à une **recrudescence de vols de cartes bancaires auprès des séniors**.

Les voleurs utilisent deux modus operandi :

- Ils contactent téléphoniquement les personnes âgées en se **présentant comme agents bancaires** et mettent en confiance leurs interlocuteurs. Ils leur expliquent qu'il y a un souci avec leur carte bancaire, qu'ils vont envoyer un coursier pour la récupérer afin de la bloquer, et les voleurs effectuent des retraits ou des achats avec ladite carte.
- **Ils se font également passer pour des policiers** et expliquent que des individus ont été interpellés avec une liste sur laquelle l'identité des séniors circulent et leur demandent l'achat d'une carte prépayée PCS.

Les services de police demandent aux séniors d'**observer la plus grande vigilance** et à leurs



proches de faire connaître au plus grand nombre ces modes opératoires.

Si des séniors reçoivent à leur domicile une visite suspecte, il doivent appeler le plus rapidement possible le 17 et transmettre aux forces de l'ordre une description la plus précise possible des individus ou de leur véhicule. Pour éviter les vols ou escroqueries à la fausse qualité, c'est à dire commis par de faux policiers ou gendarmes, de faux sapeurs-pompiers ou de faux agents (EDF, GDF, EAUX, plombiers ou autres), il est recommandé de **demandez toujours la carte professionnelle et de ne pas laisser entrer d'individus à son domicile en cas de doute**.

Concernant VINEUIL-SAINT-FIRMIN, n'hésitez pas à prévenir la Mairie qui saura réagir face à la situation au 03 44 57 06 05

3 nouveaux feux vert « récompense »

VITESSE EXCESSIVE = FEU RÉCOMPENSE

Les riverains de la Route Départementale 924 (Senlis/Chantilly) préoccupés par la vitesse excessive sur cet axe routier important (6 600 véhicules/jour) se sont manifestés auprès de la municipalité.

Après la réunion publique organisée en début d'année et en commun accord, il a été décidé d'installer des **feux vert-récompense** rue de Chantilly et rue de Senlis.

Ceux-ci sont implantés à hauteur des numéros 3 rue de Chantilly (sens Chantilly/Senlis) et 43 rue de Chantilly (sens Senlis Chantilly).

Un troisième feu a été installé au niveau du 12 rue de Senlis (sens Senlis/Chantilly).

Principe général du feu vert-récompense :

- En l'absence de véhicule le feu reste au rouge.



- Lorsqu'un véhicule est détecté à l'amont du feu, le feu passe au vert si la vitesse fixée réglementairement est respectée.



Le Yolocharging : une pratique dangereuse

Cette pratique consiste à tirer un câble depuis le domicile vers le véhicule électrique ou hybride stationné sur la voie publique.

Une telle installation peut être dangereuse.

Elle entrave le passage des piétons, cyclistes, fauteuils roulants, poussettes.

De plus, le câble peut être endommagé, voire sectionné, ce qui peut représenter un risque d'électrocution.

Certaines installations de ce type utilisent des protège-câbles ou des gaines, ce qui protège le câble mais n'élimine pas le problème de l'entrave à la circulation des usagers sur le trottoir.

S'il n'existe pas de législation spécifique concernant cette pratique, l'article L.2121-1 du Code général de la propriété des personnes publiques stipule que les biens du domaine public doivent être « utilisés conformément à leur affectation à l'utilité publique » et que « nul ne peut, sans



disposer d'un titre l'y habilitant, utiliser une dépendance du dit domaine ou l'utiliser dans les limites dépassant le droit d'usage qui appartient à tous ».

Nous vous rappelons que **cette pratique dangereuse est totalement prohibée sur le territoire communal.** (Arrêté municipal du 16 décembre 2024, sous n° 141/2024.)

Problème de stationnement et collecte des déchets

Depuis plusieurs mois, nous rencontrons régulièrement sur la commune un **souci, le mercredi soir lors de la collecte en porte à porte des déchets ménagers.**

La société VEOLIA en charge de ce service est régulièrement gênée dans son exploitation par des stationnements anarchiques de véhicules.

A plusieurs reprises, **dans les rues Dauchy, Carrière aux daims, Poissonnière, Docteur Calmette, Sœurs et place du docteur Roux, le relevage des bacs s'est avéré impossible en raison de stationnements gênants.** De ce fait de nombreux bacs ne peuvent être collectés.

Chaque empêchement de service dû à un stationnement gênant, contraint à solliciter une tournée complémentaire le lendemain. Ce service supplémentaire est facturé et suscite une majoration sur la part fixe de vos taxes d'enlèvement de déchets ménagers.

Ces incivilités sont inadmissibles, aussi nous attirons votre attention sur le fait que la libre



circulation doit permettre, outre le passage des camions de ramassage des déchets, également celle des véhicules d'urgence. (incendie, secours aux personnes, gaz, électricité, eau).

Devant l'étroitesse de nos rues et si vous ne pouvez ou ne voulez pas garer vos véhicules à l'intérieur de vos propriétés, nous vous engageons, à prêter une attention toute particulière à vos stationnements afin de faciliter la libre circulation des véhicules de service.

La Brigade de Gendarmerie et la Police Municipale de CHANTILLY habilitées à relever ces infractions sur le territoire de la commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN ont été avisées des difficultés rencontrées.

En plus d'une contravention, la verbalisation des stationnements gênants, entraîne l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules aux frais exclusifs des contrevenants. (Article R417-10 du code de la route).

Enfouissement des réseaux et éclairage public

La municipalité, en accord avec le SE 60, annonce le lancement de travaux importants dans plusieurs rues de notre commune.

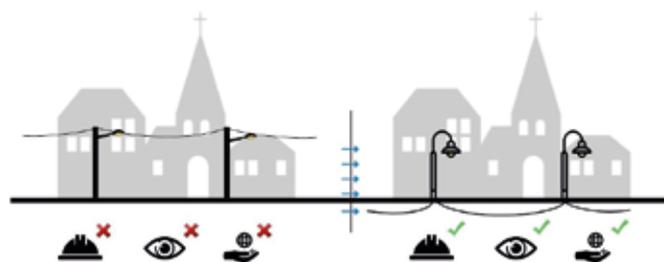
À partir de la mi-avril, les travaux d'enfouissement des réseaux et d'amélioration de l'éclairage public débiteront dans les rues suivantes :

- Allée du Bois Coupé
- Rue Aristide Briand
- Rue du Docteur Schweitzer
- Rue Vatel
- Fin de l'avenue de la Bouleautière

Ces travaux auront pour objectif de moderniser l'infrastructure du village, d'améliorer la sécurité des riverains et de renforcer l'esthétique de ces rues.

L'enfouissement des réseaux permettra de supprimer les lignes aériennes, tandis que la rénovation de l'éclairage public assurera un meilleur éclairage nocturne.

La réunion publique du 5 avril portant sur le sujet vise à apporter toutes les précisions nécessaires aux riverains concernés. La municipalité les remercie par avance pour leur patience et leur compréhension pendant la durée de ces travaux.



Des écoles rénovées et sécurisées pour nos enfants

La municipalité poursuit son engagement en faveur des écoles de notre village avec plusieurs actions concrètes visant à améliorer le cadre de vie des élèves et du personnel éducatif.

Un effectif en croissance, une école pérennisée

Bonne nouvelle pour notre commune : grâce à une augmentation du nombre d'inscriptions, aucune fermeture de classe n'est à craindre. Cette dynamique positive témoigne de l'attractivité de notre village et du travail mené pour accueillir les familles dans les meilleures conditions.

Des travaux pour un meilleur accueil

Plusieurs travaux d'entretien et d'amélioration ont été réalisés ou sont en cours dans les écoles :

- Réfection des entrées du périscolaire et de l'entrée droite de l'école maternelle.
- Peinture de l'entrée de l'école maternelle pour un cadre plus agréable.
- Changement des fenêtres dans l'école primaire, un investissement prévu au budget qui améliorera

l'isolation et le confort des élèves dans la dernière classe.

- L'entrée gauche de l'école maternelle sera rénovée durant les vacances d'avril afin de limiter la gêne pour les familles et le personnel.

Sécurité aux abords des écoles : rappel important

Dans le cadre du plan Vigipirate, le stationnement devant les écoles est strictement interdit. Cette mesure vise à assurer la sécurité de tous et à fluidifier la circulation aux heures d'entrée et de sortie des classes. Nous comptons sur la vigilance et le civisme de chacun pour respecter ces consignes.



Un coup de neuf au centre communal

La municipalité poursuit l'amélioration des équipements publics avec des travaux de rénovation au Centre Communal.

Un hall d'entrée rafraîchi

Les visiteurs du Centre Communal peuvent déjà profiter d'un hall d'entrée rénové. Les peintures ont été entièrement refaites, apportant un cadre plus accueillant et moderne à ce lieu central de la vie locale.

Une grande salle bientôt rénovée

Dans la continuité de ces améliorations, la grande salle du Centre Communal fera peau neuve pendant les vacances d'avril. Au programme rénovation des peintures pour un espace lumineux et convivial.



CITOYENNETÉ

Bienvenue à Anaïs, la nouvelle directrice de notre centre de loisirs

Arrivée au mois de février au poste de Directrice du centre de loisirs, Anaïs est passionnée par l'éducation populaire et engagée dans le milieu associatif depuis plus de dix ans. Elle a travaillé pendant quatre ans en tant que responsable d'un secteur d'animation volontaire et a également été formatrice en animation professionnelle pour adultes. Titulaire du BAFA, du BAFD et diplômée

du DEJEPS DPTR, elle possède une solide expérience en colonies de vacances et auprès de divers publics jeunesse et sociaux. Elle met aujourd'hui son expérience et son engagement au service des enfants et des familles de notre village. Nous lui souhaitons la bienvenue !



Obligation de déclaration des meublés de tourisme et paiement de la taxe de séjour

La commune de Vineuil-Saint-Firmin rappelle à tous les propriétaires louant un meublé de tourisme qu'ils ont l'obligation de déclarer leur logement en mairie et de s'acquitter de la taxe de séjour.

Une démarche obligatoire en mairie

Conformément à l'article L. 324-1-1 du Code du tourisme, toute personne proposant un logement en location saisonnière, que ce soit une résidence principale ou secondaire, doit en faire la déclaration préalable en mairie. Cette déclaration permet à la commune de mieux encadrer l'offre touristique et d'assurer un développement harmonieux de l'accueil des visiteurs.

Le paiement de la taxe de séjour

En tant que propriétaire d'un meublé de tourisme, vous êtes également redevable de la taxe de séjour, perçue par la commune pour financer les actions en faveur du tourisme local. Cette taxe est payée par le voyageur et doit être collectée par le loueur avant d'être reversée à la commune.

Des sanctions en cas de non-respect

Le non-respect de ces obligations peut entraîner des sanctions, notamment une amende pouvant aller jusqu'à 5 000 euros pour absence de déclaration et des pénalités en cas de non-paiement de la taxe de séjour.

Comme chaque année, j'entretiens mon trottoir

Depuis quelques années la commune s'est engagée dans une démarche environnementale forte, en abandonnant l'usage des produits phytosanitaires, comme l'exige la Loi relative à la transition énergétique du 17 Août 2015.

Depuis la végétation a repris ses droits et s'est installée sur vos trottoirs. Chaque Vinolien se doit de réaliser l'entretien du trottoir et du caniveau se trouvant devant son habitation.

Ainsi, chaque habitant, en fonction des saisons, a le devoir d'effectuer les tâches suivantes :

- Balayer les éventuels détritrus et ramasser les feuilles mortes.
- Désherber et retirer les mousses sur le trottoir.
- Tondre lorsque l'accotement est engazonné.
- Déneiger et assurer le salage afin de garantir la sécurité des piétons sur le trottoir.

- Ne pas laisser les bacs de déchets ménagers sur la voie publique plus de 24 heures.
- Les végétaux doivent également être taillés régulièrement au droit de votre propriété.

Cet entretien régulier est prévu par les articles L 2212-1, L 2212-2 et L 2122-28 1° du Code général des collectivités territoriales, et l'arrêté municipal n° 51/2016.

L'article R 610-5 du Code pénal prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 1ère classe.

Vos agents techniques vous remercient de votre aide.



Tu tires ou tu pointes ?

Un espace boudrome réservé à la pétanque a été créé sur le cours Victor Ferraud au sein du Jeu d'Arc.

L'accès à ces deux terrains est exclusivement réservé aux Vinoliens du 1er Avril au 31 Octobre de 12h00 à 21h00.

Une inscription en Mairie avec présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile est obligatoire. Une caution de 50 € est demandée.

Le droit d'accès annuel est fixé à 20 €. Le paiement sera perçu exclusivement en Mairie par chèque auprès de la régie municipale.

La réservation des créneaux horaires se fera en ligne sur le site internet : www.ballejaune.com (sélectionner VSF PETANQUE), pour un seul terrain, par tranche de 2 heures et permettra l'accès à 4 personnes maximum.

L'entrée à l'intérieur de l'enceinte sera rendue possible grâce à un cadenas connecté. Renseignements auprès du secrétariat de Mairie.



Passation de pouvoir au sein de la section locale de l'UNC

Lors de l'Assemblée Générale 2025 et après de nombreuses années de dévouement au sein de l'association, le président, M. Henri GALPIN, a cédé la présidence à M. André GILLOT.

Il en est de même pour notre porte-drapeau M. Joël IRLANDE qui cède sa place à M. Jean-Marc BOMPIERRE.

Rappelons que la section des anciens combattants de Vineuil-Saint-Firmin a été créée le 13 Juillet 1919, afin de venir en aide aux veuves de guerre et de maintenir les liens de camaraderie entre ceux qui ont participé à la défense des valeurs de la patrie.

À ce jour, notre association compte une cinquantaine de membres et à pour but :

- de perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France ou pour le service de la nation et servir leur mémoire ;



- de transmettre l'esprit civique, notamment auprès des nouvelles générations ;
- de participer au lien entre la défense et la nation et de soutenir la défense nationale.

Venez nous rejoindre !

Vineuil-Saint-Firmin se distingue parmi les villages de l'Oise

Dans le dernier palmarès des "Villes et villages où il fait bon vivre", **Vineuil-Saint-Firmin se positionne en 5^e place dans le département de l'Oise**, une performance remarquable qui témoigne de la qualité de vie que ses 1397 habitants apprécient au quotidien.

Les villes aux alentours offrent également un cadre de vie agréable, mais c'est grâce à son environnement paisible et verdoyant que Vineuil-Saint-Firmin se distingue si brillamment.

Voici pour rappel les principaux critères évalués pour déterminer le classement des "Villes et villages où il fait bon vivre", selon l'étude menée par l'association :

la qualité de vie, la sécurité, la santé, l'éducation, les commerces et services, les transports et l'accessibilité, l'environnement et les espaces verts, les finances et les impôts locaux, la solidarité et l'engagement social, le sport et les loisirs ainsi que l'attractivité immobilière.



Plantation de haie

Dans le cadre de la reconversion de l'ancien stade de football, avec le support technique et financier du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France, nous avons mené une étude, en 2023, de reconversion de cette aire sportive en lieu de détente, de développement de la biodiversité.

Parmi différentes recommandations fournies par cette étude, en complément du mode de gestion

différenciée mis en place depuis plusieurs années, il a été préconisé de retirer la lisse qui entourait le stade et de créer une haie pour masquer l'ensemble des équipements sportifs.

Courant mars, une 1^{ère} phase de plantation a eu lieu par prélèvement de jeunes plants dans les bois environnants. Toutes ces espèces locales, telles qu'érable sycomore, hêtre, charme, troène commun, if, épine noire, églantine, fusain, ont pris place dans cette haie qui sera enrichie par une 2^{ème} phase au cours de l'automne.



ART / COMMERCES

Julie Philip

Le Salon International d'Art Contemporain a l'immense chance d'accueillir cette année notre artiste vinolienne préférée : Julie Philip !

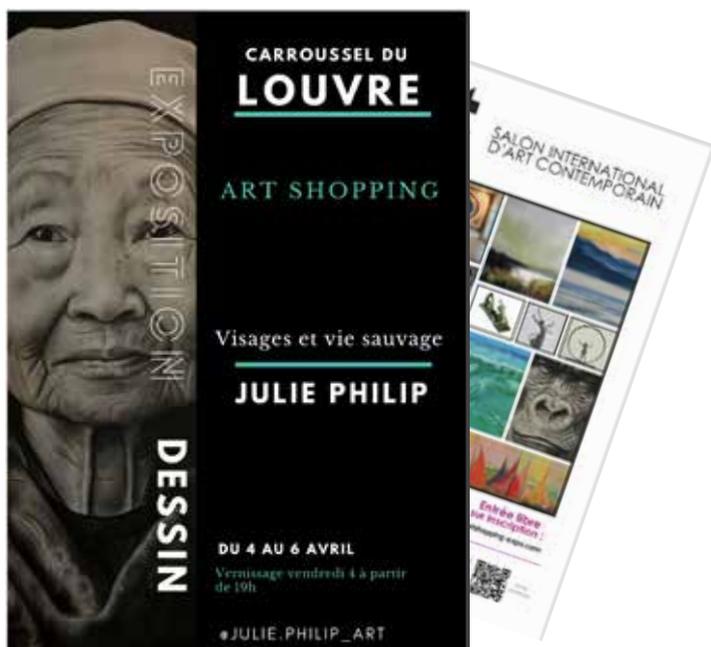
Rendez-vous du 4 **au 6 avril au Carroussel du Louvre** pour la soutenir et découvrir son incroyable exposition de dessins intitulée « Visages et vie sauvage ».

Nouveau salon de beauté et de bien-être

Bienvenue à **MAISON LOLYCIA**, un lieu insolite où beauté et bien-être se rencontrent dans une atmosphère unique et raffinée. Bien plus qu'un simple salon, leur maison de beauté a été entièrement pensée pour vous offrir une expérience sur-mesure.

- Coiffure, Esthétique, Head Hair Spa & Bien-Être
- Privatisation & Préparatifs Mariage
- Un lieu unique, une expérience hors du temps

5 impasse du Jeu d'Arc à Vineuil-Saint-Firmin
Réservation : 03 44 58 32 50 / www.lolycia.com



Nos food trucks

Nos food trucks vous attendent sur la place d'Aumale (en face de l'école maternelle).

- **MERCREDI semaine impaire**

La Cabane de Papa Ours

Poutine et burgers de 18h30 à 21h 06 62 43 40 99

- **MERCREDI semaine paire et tous les samedis**

Lapata pizza de 18h30 à 22h30 06 85 15 54 67

- **JEUDI** Le fromage qui roule de 16h30 à 20h

- **NOUVEAU tous les Jeudis soirs « les Recettes du bonheur »** cuisine indienne et vietnamienne, que du fait maison !



Sitis Market

18 Rue de la Duchesse de Chartres
60500 Vineuil-Saint-Firmin

+33 3 44 58 75 13

Supérette, relais Poste, dépôt de pain
Fermé le lundi.

Du mardi au dimanche : 09:00–13:00, 14:00–21:00



Pharmacie Blin

18 Rue de la Duchesse de Chartres
60500 Vineuil-Saint-Firmin

+33 3 44 57 06 20 / pharmacieblin@orange.fr

Lundi : 14h00 – 19h30 / Mardi au vendredi : 9h00 – 12h30, 14h00 – 19h30 / Samedi : 9h00 – 12h30, 14h00 – 18h30 / Fermé le dimanche.

Le saviez-vous ?

Les pharmacies d'officine c'est aussi : réalisation de tests Covid, grippe, VRS, angine et cystite, délivrance d'antibiotiques sous conditions, vaccination, location et vente de matériel médical, Préparation des piluliers (PDA), Fourniture d'oxygène médical.

Salon de beauté

Véronique MIGOT vous accueille dans son salon de beauté en compagnie de Natasha.

1 bis Avenue de Verdun 60500 Vineuil-Saint-Firmin
06 44 10 43 67 / institut.veroniquemigot@gmail.com
www.planity.com/institut-veronique-migot-60500-vineuil-saint-firmin



Salon de coiffure

Romain et Mélanie vous accueillent au Shelby.

1 bis Avenue de Verdun 60500 Vineuil-Saint-Firmin
www.planity.com/le-shelby-vineuil-saint-firmin



Naissances

- GRONDIN Liana le 25/01/2025
- ABDICHE Kenan le 21/02/2025

Décès

- Monsieur François BÉART le 13/01/2025 à l'âge de 83 ans
- Madame Anne JOURDAIN DE MUIZON épouse PHILLIPS le 8/01/2025 à l'âge de 66 ans
- Monsieur Jean-Pierre PINSON le 13/03/2025 à l'âge de 81 ans

Permanence des élus

Tous les samedis de 10h à 12h, hors vacances scolaires, des élus vous reçoivent en mairie, sans rendez-vous.

Messes en l'église de Vineuil-Saint-Firmin

DIMANCHE 13 AVRIL - 10h

Messe des Rameaux - Apremont

JEUDI 17 & VENDREDI 18 AVRIL - 20h30

Célébrations - Église Notre-Dame de l'Assomption

SAMEDI 19 AVRIL - 21h15

Vigile Pascale - Église St François

DIMANCHE 20 AVRIL - 9h30

Dimanche de Pâques - Saint-Firmin

DIMANCHE 4 MAI - 9h30 - Saint-Firmin

DIMANCHE 1ER JUIN - 9h30

Sacrement du baptême - Saint-Firmin

DIMANCHE 22 JUIN - 9h30 - Saint-Firmin



Paroisse de la Ste Famille - 28 avenue Marie-Amélie, quartier du Bois-St-Denis à Chantilly Tél. : 03.44.57.05.19

Curé : Abbé Bruno DANIEL

bru.daniel@wanadoo.fr /

paroissesaintefamille60@orange.fr

<https://www.paroisse-ste-famille-chantilly.fr/>

Infos Mairie

Mairie de Vineuil-Saint-Firmin

1, rue de la Duchesse de Chartres 60500 Vineuil-Saint-Firmin / Tél. : 03 44 57 06 05
mairie@vineuilsaintfirmin.fr / www.vineuilsaintfirmin.fr

Horaires d'ouverture au public : lundi et vendredi de 8h30 à 12h - mercredi de 8h30 à 11h30 - mardi et jeudi de 14h à 16h - le premier samedi non férié de chaque mois de 10h à 12h.

Directeur de la publication : François Lanceraux - Comité de rédaction : Corry Neau, Jean-Marc Vincenti, Élodie Cousin-Angeles, Patrick Barrett.

Directrice artistique : Élodie Cousin-Angeles.